

Technip Energies remporte un contrat majeur pour une infrastructure d'exportation de GNL pour Commonwealth LNG aux États-Unis

04 Août 2025

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat majeur⁽¹⁾ d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) par Commonwealth LNG pour une infrastructure de gaz naturel liquéfié (GNL) d'une capacité de 9,5 Mtpa ⁽²⁾ située à Cameron Parish, en Louisiane, aux États-Unis.

Ce contrat porte sur la livraison de six trains de liquéfaction identiques intégrant la solution modulaire et standardisée de Technip Energies SnapLNG by T.ENTM. En s'appuyant sur une conception unique répliquée sur l'ensemble des trains, SnapLNG by T.ENTM permet d'accélérer le calendrier d'exécution et d'optimiser les coûts, tout en renforçant la prévisibilité et la certitude à grande échelle.

L'attribution de ce contrat accordée par Commonwealth LNG pour leur projet d'infrastructure d'exportation de GNL fait suite à la réalisation avec succès par Technip Energies de l'étude d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED).

À travers ce projet, Technip Energies confirme son positionnement de leader mondial dans le GNL, fort d'une contribution de plus de 20 % de la capacité mondiale en opération et d'un savoir-faire reconnu dans les modèles de livraison de projets innovants et modulaires.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « Nous sommes honorés de la confiance qui nous est accordée pour le projet Commonwealth LNG. Cela témoigne de notre expertise de premier plan en matière de solutions de GNL modulaires. Ce projet joue un rôle clé pour renforcer la sécurité énergétique mondiale en garantissant un approvisionnement fiable et efficace. Nous sommes fiers de mobiliser notre expérience de classe mondiale en matière de projets GNL, combinée à notre approche innovante et standardisée SnapLNG by T.ENTM, pour contribuer au succès de cette initiative énergétique stratégique. »

Ce contrat est conditionné à la décision finale d'investissement (FID) de Commonwealth LNG et ne sera donc pas intégrée au carnet de commandes de Technip Energies avant la décision finale d'investissement ou la notification complète du client pour démarrer le projet.

(1) Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(2) Mtpa : million de tonnes par an.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos de Commonwealth LNG

Commonwealth LNG is developing a 9.5 mtpa liquefied natural gas (LNG) export terminal project located near Cameron, Louisiana. The project's leadership team is committed to building a world-class LNG facility while relentlessly focusing on safety, managing risk and achieving best in class environmental standards.

Website: <https://commonwealthlng.com/>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/commonwealth-lng/>

CommonwealthLNG



Commonwealth LNG

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Pièces jointes

- [CommonwealthLNG](#)
- [Technip Energies remporte un contrat majeur pour une infrastructure d'exportation de GNL pour Commonwealth LNG aux États-Unis](#)